



La TGR se dote d'un nouvel organigramme

. Séparation entre fonctions de pilotage et missions opérationnelles

. Une responsabilisation croisée des ressources humaines

Eriger la Trésorerie générale (TGR) en un pôle de compétences pour une gestion et une exécution intégrées des dépenses publiques. C'est l'objectif de la réorganisation en cours au sein de cet établissement. Il s'agit d'une conséquence de l'absorption du Contrôle des engagements et dépenses de l'Etat (CED) par la TGR. Finalisée en mai dernier, la nouvelle configuration est entrée en application en juin. Principe directeur de la nouvelle organisation, la séparation entre les fonctions de pilotages et les missions opérationnelles. Le premier volet est désormais géré par quatre directions centrales: comptabilité publique et centralisation, pilotage des métiers et animation du réseau, contrôle et exécution des dépenses de l'Etat, appui et gestion des ressources. Le second volet comprend deux directions à compétences nationales et à caractère opérationnel. Il s'agit de la Paierie principale des rémunérations et de la Trésorerie principale. L'entité transversale, chargée du projet de gestion intégrée des dépenses (GID) a également été consacrée. L'objectif est de mettre en place un système partagé par tous les intervenants (ordonnateurs, comptables, contrôleurs). La nouvelle organisation comprend également deux divisions rattachées directement au trésorier général. A la division de la stratégie et de la communication s'ajoute celle de l'audit et de l'inspection.

«La réforme passe par l'ouverture à la fois sur les attentes de nos clients et la valorisation de nos ressources humaines», explique Rachid Melliani, chef de la division de la Stratégie et de la Communication au sein de la TGR. Afin de mutualiser ses ressources, la TGR a également procédé au regroupement de certaines structures d'appui comme celle des ressources humaines. A noter que la TGR compte désormais quelque 6.000 employés. Au niveau de l'administration centrale, l'ensemble du personnel a été regroupé dans un seul, et tout nouveau, siège au quartier Hay Riad de la capitale.

«Le tout s'est fait dans le respect dû à l'ensemble des compétences», explique-t-on du côté de la TGR. Une allocation «efficace» des ressources a été établie. Elle a la particularité de reposer sur une responsabilisation croisée. Celle-ci consiste à attribuer des fonctions relevant précédemment de la TGR à des cadres de l'ex-CED et inversement.

La gestion se fait désormais par projets. Pour cela, un effort d'accompagnement a été nécessaire.

Des démarches de conduite du changement ont été instaurées avec l'information et la sensibilisation comme canaux privilégiés. Une charte des valeurs est dans ce sens en préparation. Elle se veut un socle et un référentiel commun qui s'impose à tous.

C'est dire qu'amener deux cultures différentes à travailler ensemble n'est pas une sinécure. Cela s'était traduit au départ par des hésitations, voire réticences, de part et d'autre, quant à l'idée même du rapprochement.

Convergence

Cette réorganisation n'est que la première étape de la réforme en vue. Une réflexion est menée pour une éventuelle révision de l'organisation au niveau des services déconcentrés. La création d'une direction de l'animation du réseau, avec pour spécificité de constituer une interface unique pour le réseau s'inscrit dans ce cadre. Egalement en projet, le développement des capacités de gestion des ordonnateurs et, ultérieurement, le transfert des responsabilités à ces derniers. La réorganisation de la TGR est le fruit de la convergence de deux réformes, entamées séparément. La première est menée par le ministère des Finances. Elle tend à optimiser son intervention dans la gestion de la dépense publique. La seconde est inhérente à la TGR où un plan de modernisation a été amorcé depuis deux ans. Etabli sur cinq ans, il ambitionne de contribuer à améliorer la gestion des finances publiques et offrir une bonne qualité de services aux clients de la TGR. Enjeux à venir: amener les partenaires à plus de célérité et d'efficacité dans la gestion des dossiers.